

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit **CC-400**

Autres moyens d'identification

Code du produit 20604

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Décapant de dépôts et accumulations

Utilisations contre-indiquées Suivez les instructions sur l'étiquette lors de l'application de ce produit

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

Safe Foods Chemical Innovations

1501 E. 8th Street

North Little Rock, AR 72114 USA

Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial 1-888-671-5366

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 3
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie A
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

DANGER

Mentions de danger

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Toxique par inhalation



Conseils de prudence - Prévention

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Traitement spécifique (voir Article 4 de FDS)

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Peut être nocif en cas d'ingestion Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Toxicité aiguë inconnue Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****Mélange**

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Eau	7732-18-5	50-70
L'acide phosphorique	7664-38-2	30-40
L'acide nitrique	7697-37-2	1-10

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS**Premiers soins****Inhalation**

Déplacer à l'air frais. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. En cas de brûlure sévère, une attention médicale immédiate est requise. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche immédiatement et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**Symptômes**

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Note aux médecins**

Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Agents extincteurs appropriés**La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO₂), une poudre extinctrice, une mousse.**Moyens d'extinction inappropriés**

Aucun renseignement disponible.

Dangers particuliers associés au produit chimique

NFPA Oxydante de classe 1. Une réaction exothermique se produit lors de la dilution avec de l'eau.

Produits de combustion dangereuxMonoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Oxydes de phosphore. Oxydes d'azote (NO_x).**Données sur les risques d'explosion****Sensibilité aux chocs**

Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques

Aucun.

Équipement de protection**particulier pour les pompiers**

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Combattre le feu à une distance maximale ou utiliser des lances sur affût télécommandées ou des canons à eau. Refroidir les contenants avec de grandes quantités d'eau longtemps après l'extinction du feu. Une substance non combustible ne brûle pas par elle-même, mais elle peut se décomposer sous l'effet de la chaleur et produire des vapeurs corrosives ou toxiques.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions personnelles**

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. S'assurer une ventilation adéquate.

Pour les intervenants d'urgence

Isolez la zone. Maintenez à distance les personnes non indispensables.

Précautions pour le protection de l'environnement**Précautions pour le protection de l'environnement**

Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Méthodes de confinement**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Absorber le déversement avec un matériau inerte (par ex., du sable ou de la terre), placer ensuite dans un contenant pour déchets chimiques.

Méthodes de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Recueillir le produit répandu. Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Pendant la dilution, toujours ajouter le produit à l'eau. Ne jamais ajouter d'eau au produit. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Laver à fond après manutention. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Craint le gel. Les oxydants NFPA de classe 1 doivent être séparés d'au moins 8 pieds des matériaux incompatibles et des produits combustibles (NFPA 400, tableau 15.3.2.2.2 (A) (b), édition 2016). Les oxydants doivent être séparés d'au moins 25 mètres des conteneurs de liquides inflammables et combustibles. La séparation doit être maintenue par des digues, des drains ou des pentes de sol afin d'empêcher toute fuite de liquide inflammable sur la séparation (NFPA 400 15.2.12.13.1). Au moins un côté de chaque pile d'oxydants doit être dans une allée (NFPA 400, édition du 15.2.11.3 2016).

Matières incompatibles Composés chlorés. Alkali. Cyanures. Certains métaux mous.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	TWA - Ontario	Québec
L'acide phosphorique 7664-38-2	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ STEL: 3 mg/m ³
L'acide nitrique 7697-37-2	TWA: 2 ppm, 5.2 mg/m ³ STEL: 4 ppm, 10 mg/m ³	TWA: 2 ppm STEL: 4 ppm	TWA: 2 ppm STEL: 4 ppm	TWA: 2 ppm, 5.2 mg/m ³ STEL: 4 ppm, 10 mg/m ³

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond Valeur limite maximale
* Désignation de la peau

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches, douches oculaires et systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche. Écran de protection du visage.

Protection de la peau et du corps S'il existe un risque de contact : Gants résistants aux agents chimiques, combinaison et bottes.

Protection respiratoire Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect Solution aqueuse
Couleur Rose
Odeur Sour
Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	1	±1 @ 21°C
Point de fusion / point de congélation	< -7 °C / < 20 °F	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	Ininflammable	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	

Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	1.24 g/cc
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.
Teneur en COV (%)	0.00%

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Une réaction exothermique se produit lors de la dilution avec de l'eau. Pendant la dilution, toujours ajouter le produit à l'eau. Ne jamais ajouter d'eau au produit.
Matières incompatibles	Composés chlorés. Alkali. Cyanures. Certains métaux mous.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO ₂). Oxydes de phosphore. Oxydes d'azote (NO _x).

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut entraîner une irritation du système respiratoire. Les vapeurs peuvent irriter les yeux, le nez, la gorge et les poumons.
Contact avec les yeux	Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y compris la cécité.
Contact avec la peau	Corrosif. Un contact cause une grave irritation de la peau et des brûlures possibles.
Ingestion	Corrosif. L'ingestion cause des brûlures au tube digestif supérieur et aux voies respiratoires.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes: Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
L'acide phosphorique 7664-38-2	= 1530 mg/kg (Rat)	= 2740 mg/kg (lapin)	> 850 mg/m ³ (Rat) 1 h
L'acide nitrique 7697-37-2	-	-	= 2500 ppm (Rat) 1 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucun renseignement disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Aucun renseignement disponible.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
L'acide nitrique 7697-37-2	-	Group 2A Group 1	-	X

Légende

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupes 2A - Probablement cancérigène pour l'homme. Il a été démontré que l'ingestion de nitrate ou de nitrile est cancérigène uniquement dans des conditions de nature à entraîner la nitrosation endogène.

Groupes 1 - Cancérigènes pour l'homme (peut causer le cancer en cas d'inhalation des brouillards d'acides inorganiques forts)

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale) 4,636.40

ETAmél (cutané) 8,303.00

ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) 0.6445

ETAmél (inhalation-vapeur) 42.9520

Toxicité aiguë inconnue 38.025 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

5.025 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

5.025 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané

38.025 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)

33 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)

5.025 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité** Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
L'acide phosphorique 7664-38-2	-	3 - 3.5: 96 h Gambusia affinis mg/L LC50	-	4.6: 12 h Daphnia magna mg/L EC50
L'acide nitrique 7697-37-2	-	72: 96 h Gambusia affinis mg/L LC50	-	-

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible.**Bioaccumulation**

Nom chimique	Coefficient de partage
L'acide nitrique - 7697-37-2	-2.3

Mobilité Soluble dans l'eau.**Autres effets néfastes** Aucun renseignement disponible.**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.**Emballage contaminé** Les contenants vides doivent être rincés trois fois avant leur élimination. Éliminer conformément à la réglementation locale.**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****TMD****UN/ID No.** 3264**Nom officiel d'expédition** Liquide inorganique, corrosif, acide, n.s.a. (contient de l'acide phosphorique et de l'acide nitrique)**Classe de danger** 8**Groupe d'emballage** II**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION****Informations sur le réglementation****Règlements internationaux****Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)** Non applicable**Polluants organiques persistants** Non applicable**La Convention de Rotterdam** Non applicable**Inventaires internationaux****TSCA** Est conforme à (aux)**LIS/LES** Est conforme à (aux)**EINECS/ELINCS** Est conforme à (aux)**Légende :****TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION****Préparée par** Département technique.**Date d'émission** 30-nov.-2016**Date de révision** 02-feb-2024**Version** 1**Note de révision** Mise à jour du nom de l'entreprise.

Avis de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche technique sur la sécurité des substances sont correctes au meilleur de nos connaissances à la date de sa publication. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif, en vue de permettre des opérations de manipulation, de fabrication, de stockage, de transport, d'élimination et de rejet, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Les dangers pour la santé indiqués dans cette FDS s'appliquent à ce produit dans sa forme concentrée (tel que fourni) et peuvent varier de manière significative à la dilution d'utilisation. Les signes et symptômes de l'exposition s'appliquent uniquement lors d'une manipulation négligente ou d'une mauvaise utilisation du produit concentré, et non pas lors de l'exposition courante au produit dilué dans des conditions normales d'utilisation.

Fin de la fiche signalétique